

Avis de course

COUPE DU DUC DE VENDOME 2014

1. ORGANISATION

La coupe du Duc de Vendôme est organisée les 21 et 22 Juin 2014 par la SNLF-Thonon

2. REGLES APPLICABLES

La coupe du Duc de Vendôme est régie par :

Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2013-2016,

Les Règles de l'ISAF,

Les Règles d'Equipement pour les Voiliers,

Les prescriptions de la Fédération Française de Voile,

Les Règles de Classe 6.5 SI respectivement « Classiques » et « Modernes »

Les Règles de Classe International 12 Foot Dinghy

Le présent Avis de Course,

Les Instructions de Course et leurs Annexes..

3. CLASSES ADMISES

La Coupe du Duc de Vendôme est ouverte aux navires de la Série 6.5 « Modernes » et « Classiques » ainsi qu'à ceux de la Serie International 12 ft Dinghy , « Modernes » et « Classiques »

4. INSCRIPTIONS

Les inscriptions doivent être adressées à :

SNLF CLUB-HOUSE

Port de Rives

74200 THONON-LES-BAINS-F

Tél. +33 (0)4 50 71 07 29 Fax : +33 (0)4 50 70 20 74

<mailto:snlf.thonon@wanadoo.fr>

Les inscriptions devront être transmises avant le 20 Juin 2014. Les inscriptions parvenant passée cette date feront l'objet d'un surcoût.

5. CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions définitives seront enregistrées le 21 Juin à partir de 10h et jusqu'à 13h au plus tard.

Les concurrents devront présenter à l'inscription **leur licence valide** avec le cachet médical (ou l'attestation de non contre indication) et l'autorisation parentale pour les mineurs, le certificat de jauge de leur voilier, leur carte d'autorisation de port de publicité si nécessaire.

Chaque concurrent devra signer au moment de son inscription définitive un formulaire contenant les termes suivants:

" J'accepte de me soumettre aux règles de Course de l'ISAF et à toutes autres règles qui régissent cette manifestation. Je m'engage à respecter les règles de courses de la série 6.5 « Moderne » ou « Classique » et je déclare les organisateurs dégagés de toutes responsabilités dans les accidents matériels et corporels pouvant survenir pendant la manipulation des bateaux à terre et sur l'eau."

Les instructions de course seront disponibles au moment de la confirmation des inscriptions.

6. HEURE DE MISE A DISPOSITION

Les voiliers devront être présents à partir du samedi 21 Juin 12h pour subir les contrôles de jauge éventuels.

L'heure du premier signal d'avertissement (ou l'heure de mise à disposition à terre) pour la première course est fixée à partir de **13 heures 30 le 21 Juin 2014**

7. PROGRAMME DES COURSES

6 courses au maximum sont programmées **du 21 Juin 13h 30 au 22 Juin 14h**, dernier départ possible.

4 courses au maximum pourront être courues chaque jour.

8. CLASSEMENT

Le classement sera établi selon l'annexe A des RCV (Système de points à minima).

Le nombre minimum de courses pour que la compétition soit validée est de 2.

Quand plus de 3 manches auront été courues, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les manches en retirant son plus mauvais score.

9. TYPE DE PARCOURS

Les parcours seront de type banane.

10. FINANCE

Le prix de l'inscription est fixé à 100.00 € par Bateau de la Classe 6.5 (3 équipiers) et 35.00 € par bateau navigant en solitaire de la Classe International 12 Foot Dinghy. 20.00€ pour le deuxième membre d'équipage ou par accompagnant.

Le paiement de l'inscription se fera lors de la confirmation de l'inscription, afin d'éviter les frais bancaires.